GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Représentation permanente auprès de
l'Office des Nations unies et des autres
organisations internationales à Genève

UNITED NATIONS YOUTH DELEGATES LUXEMBOURG

52ème session du Conseil des Droits de l'Homme

Point 3 – Dialogue interactif avec la Rapporteuse spéciale du Secrétaire général sur la Violence envers les enfants

Intervention du Luxembourg

16 mars 2023

Nous nous alignons avec l'intervention de l'UE.

Madame la Rapporteuse spéciale,

Nous, les déléguées de la Jeunesse du Luxembourg vous remercions et saluons les conclusions de votre rapport.

Nous sommes au 21e siècle, l'ère des nouvelles technologies, l'ère de l'innovation, mais malheureusement aussi l'ère des dangers numériques. Les violences sexuelles numériques sont de plus en plus nombreuses et cela entre autre, en raison de la facilité d'accès à certaines plateformes. Cela rend les enfants de plus en plus vulnérables aux violations de leurs droits humains et notamment à la merci de prédateurs sexuels. Bien que certaines mesures aient été prises, comme les limites d'âge sur les différentes plateformes de médias sociaux et autres, cela n'est pas suffisant, car il n'y a pas de réel contrôle de ces critères.

Ensuite, l'absence de prise en compte des violences numériques, du cyber harcèlement et de toutes autres formes d'agressions numériques, notamment sexuelles, est également un problème crucial et urgent. En effet, il n'y a toujours pas de réglementation légale spécifique ciblant cette nouvelle forme de violence.

Il est donc impératif que des systèmes de protection plus efficaces soient mis en place.

Selon vous, quel rôle joue une éducation sexuelle appropriée dans la sensibilisation préventive aux dangers numériques que courent les enfants?

Les enfants sont plus vulnérables que les adultes et leur développement sain et équilibré est crucial pour l'avenir de toute notre société, car finalement les enfants d'aujourd'hui sont les adultes de demain.

Merci beaucoup.